



développeur d'avenirs durables

OUTRE-MER
RAPPORT ANNUEL

2011

COLLECTIVITÉS
LOCALES



SECTEUR PRIVÉ



HABITAT



COOPÉRATION
RÉGIONALE



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

S'ENGAGER

AUPRÈS DU

SECTEUR PRIVÉ

L'Agence soutient le secteur privé, composé en majorité de très petites entreprises et de PME qui ont fortement subi les effets de la crise.

Afin d'aider les entrepreneurs, l'AFD propose une gamme étendue de solutions financières, en synergie avec l'offre bancaire : garanties, prêts directs et produits de l'établissement public Oséo (représenté dans l'Outre-mer par l'AFD), pour un total cumulé de 502 millions d'euros.

PROMOUVOIR LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Les TPE et les PME génèrent plus de 80 % de la valeur ajoutée des entreprises dans les DOM. Moins capitalisées que leurs homologues métropolitains, elles sont peu armées pour faire face aux retournements de conjoncture et sont exposées aux effets de la crise depuis 2009. En outre, les taux de chômage des économies ultramarines sont les plus élevés de France et affectent particulièrement les jeunes.

En partenariat avec l'ensemble des acteurs des territoires ultramarins et en synergie avec l'offre bancaire, l'AFD propose une gamme étendue de solutions financières, pour aider les entrepreneurs à créer des entreprises, les faire croître et les rendre durablement compétitives.

Principalement destinées aux très petites entreprises et aux PME, ces solutions facilitent l'accès au crédit bancaire, assurent le financement de la commande publique et contribuent au renforcement de la structure financière des entreprises.

L'AFD FINANCE LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS A HAUTEUR DE

502
MILLIONS
D'EUROS (OSÉO INCLUS)



"2011 fut l'année de la consécration de l'Agrinergie, principe que nous avons lancé il y a déjà cinq ans. Ce concept consiste à faire cohabiter sur une même parcelle activité agricole et production d'énergie solaire.

Le soutien de l'AFD a permis à deux projets de voir le jour cette année à La Réunion. Les serres photovoltaïques du projet Agrinergie 3 abritent la principale production de fruits de la passion de l'île ainsi qu'une centrale électrique d'une capacité installée de 1,91 MWc (Mégawatt crête), ce qui correspond à la consommation annuelle de plus de 1000 foyers réunionnais.

Le deuxième projet, cofinancé par l'AFD et mis en service en septembre 2011 pour une puissance de 2,6 MWc, a renforcé le partenariat établi avec la coopérative d'huiles essentielles par la mise en culture biologique de plantes à parfums et médicinales sur 6 hectares. Ce projet a fortement relancé une des activités agricoles historiques de l'île.

L'AFD et Akuo Energy ont répondu à cette exigence pour les générations futures de faire coexister production agricole et production d'énergie propre et renouvelable."

Eric SCOTTO

Président d'Akuo Energy

LA RÉUNION

Panneaux photovoltaïques au sol
de l'entreprise Akuo Energy
(projet financé par l'AFD).

© Eric Legrand



DES GARANTIES POUR STIMULER LES INVESTISSEMENTS DES PME

L'AFD apporte sa garantie aux banques afin de catalyser l'octroi de prêts bancaires aux très petites entreprises et aux PME ultramarines pour financer leurs investissements. Plusieurs fonds de garantie sont disponibles selon les géographies, notamment le Fonds DOM dans les départements d'Outre-mer et les collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ; les fonds de garantie de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon ; le fonds de garantie géré par la Sogefom, filiale de l'AFD, pour les collectivités du Pacifique.

En 2011, l'activité globale des fonds de garantie est restée stable en valeur recouvrant des évolutions contrastées. L'arrêt au 31 décembre 2010 des garanties spécifiques mises en place dans le cadre du plan de relance aux PME a été contrebalancé par la progression (+18 % pour atteindre 109 millions d'euros) des octrois sur les « garanties classiques » du Fonds DOM, ce qui atteste d'un véritable dynamisme du Fonds depuis sa reprise par l'AFD en 2009.

Les montants de garanties apportés par la Sogefom dans le Pacifique stagnent, matérialisant les difficultés économiques de la Polynésie française.

PRÊTS, MICROFINANCE ET CAPITAL-INVESTISSEMENT

L'AFD propose différents outils financiers aux entreprises ultramarines pour accompagner leurs projets et leur développement. Ainsi, elle attribue des prêts directs à moyen et long terme dans le cadre de cofinancements bancaires. Ces prêts ont vocation à

"L'AFD, en tant que représentant d'Oséo, est pour nous, un relais financier important et nous permet, en nous accordant des avances, de dégager la trésorerie nécessaire au règlement de nos dépenses quotidiennes. Ainsi, l'AFD et Oséo sont de vrais partenaires du quotidien."

Joël FRANCILLONNE

Président de l'association « Ciel de Case »

Créée en 1996 à Kourou, l'association « Ciel de Case » accompagne des jeunes en difficultés : appui éducatif, insertion, soutien matériel et psychologique. D'une capacité d'accueil de 60 jeunes, âgés de 13 à 21 ans, elle emploie une soixantaine de salariés. L'AFD, via sa représentation Oséo, soutient cette association par un financement court terme qui a pour objet de financer les créances que les entreprises détiennent sur le secteur public et les grands donneurs d'ordre privé.



SOUTENIR LA FILIÈRE AVICOLE

Représentant moins de 1% de la valeur ajoutée produite, le secteur primaire est peu développé à Saint-Pierre-et-Miquelon notamment en raison du climat rigoureux. Pourtant, l'élevage

avicole est assez dynamique. Les deux exploitations positionnées sur cette filière assurent près de 30 % de la consommation locale de viande fraîche et 70 % de la production d'œufs. En respect de

la réglementation européenne, l'AFD accompagne la Société Saint-Pierraise d'élevage dans la mise aux normes de ses installations en garantissant le concours de l'établissement financier local

destiné au remplacement de ses cages de poules pondeuses, via le fonds de garantie de Saint-Pierre-et-Miquelon.